



CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE **CHANEGRIHA PRÉSIDE LA 17^e SESSION**

Page 2

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

**44 MORTS ET 197
BLESSÉS EN UNE
SEMAINE**

Page 16

MIDI

ISSN : 1112-7449

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5001 | Vendredi 26 - Samedi 27 avril 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

**L'ÉTAT MOBILISE
12 AVIONS
BOMBARDIERS**

Page 5

BANDE SAHÉLO SAHÉLIENNE

ALGER AU CENTRE DES TRACTATIONS



Page 3

ANNONCÉ PAR AHMED ATTAF

■ **GASPILLAGE ALIMENTAIRE
LES ALGÉRIENS JETTENT
30% DE LEUR NOURRITURE
À LA POUBELLE**

Page 5

■ **REGISTRE NATIONAL DE L'AUTO
ENTREPRENEUR
PLUS DE 41000 INSCRITS**

Page 5

■ **MASSACRES SIONISTE À GHAZA
L'ÉLITE UNIVERSITAIRE
S'INSURGE AUX USA
ET EN FRANCE**

Page 13



STÉPHANE SÉJOURNÉ ATTENDU À ALGER

Page 3

NESDA

Près de 9.900 projets financés en 2023

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (National Entrepreneurship Support and Development Agency) «NESDA», a financé près de 9.900 projets en 2023, a indiqué à Alger le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid. S'exprimant lors d'une conférence de presse après la cérémonie d'installation du nouveau directeur général de l'agence, qui s'est déroulée en présence de cadres du ministère, M. Oualid a fait savoir que «la réception des dossiers au sein de l'agence n'a pas connu de ralentissement, et que plus de 9.900 projets ont été réceptionnés l'année dernière par l'agence.» «Il s'agit de dossiers déposés précédemment», a-t-il dit, soulignant que «son département ministériel a décidé de ne pas accepter de nouveaux dossiers par l'agence durant la période écoulée, afin d'examiner tous les dossiers en attente et de passer à l'adoption de nouveaux mécanismes et conditions de sélection et de financement des projets, notamment à travers la restructuration de la commission de sélection des projets.»

La nouvelle stratégie de l'agence repose sur l'examen des dossiers d'une manière «strictement économique» et non administrative, afin de passer «d'une culture de quantité à une culture de qualité en investissant dans de véritables entrepreneurs, notamment à travers l'adoption d'une grille de notation permettant de financer les projets de manière objective», précise le ministre.

Il a révélé que «l'agence sera restructurée de l'intérieur» afin que son organisation soit en conformité avec celle des institutions financières et des banques, dans l'objectif de l'ériger en un dispositif chargé d'étudier le marché, de gérer les portefeuilles et de suivre les projets financés. En ce qui concerne les créances non performantes accordées aux jeunes par les banques nationales dans le cadre du programme précédent (ANSEJ), le ministre a indiqué qu'«ils seront rééchelonnés avec l'intervention de la Direction générale du Trésor public», soulignant que «le rééchelonnement constitue une deuxième chance pour ces jeunes ainsi que pour l'agence de traiter ce dossier ayant pesé sur elle.» M. Oualid a également souligné l'importance de tirer des enseignements des «erreurs» commises dans le passé, notamment en ce qui concerne la manière de financer les projets et de gérer l'agence, et ce, dans le souci d'«investir les fonds publics pour créer de la richesse et fournir des solutions, et rien d'autre.»

R. N.

CONSEIL D'ORIENTATION DE L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE

Chanegriha préside la 17^e session

«Le Général d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé les travaux de la 17^e session du Conseil d'Orientation de l'École supérieure de Guerre», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

PAR CHAHINE ASTOUATI

« Conformément aux dispositions du décret présidentiel du 26 septembre 2005, portant création de l'École supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'ANP a présidé, ce jeudi 25 avril 2024, les travaux de la 17^e session du Conseil d'orientation de cette École supérieure», précise la même source.

Après la cérémonie d'accueil et «en compagnie du Commandant de la 1^{ère} Région militaire et du Commandant de l'École supérieure de Guerre, Monsieur le Général d'Armée a observé un moment de recueillement à la mémoire du Président feu Ali Kafi, dont le siège de l'École est baptisé de son nom, avant de déposer une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative et réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire», ajoute le communiqué.

Ensuite, le Général d'Armée a présidé les travaux du Conseil d'orientation de l'École, où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a souligné que «la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations, ont conduit à l'échec des instances onusienne et internationales en matière de concrétisation de la paix mondiale et l'empêchement des guerres.»

«Cette nouvelle réalité internationale nous a montré, au-delà de tout doute raisonnable, que la puissance militaire



demeurera l'option principale pour les Etats pour défendre leur terre, ainsi que leur droit de vivre en sécurité et leur droit à la souveraineté.»

«Elle a, également, démontré que les modes opératoires militaires classiques restent un choix viable, malgré l'apparition de formes de guerre, à l'exemple des guerres hybrides, et l'orientation vers l'introduction d'autres outils qui viennent révolutionner le domaine militaire, à l'instar de l'intelligence artificielle», a-t-il relevé. «Par ailleurs, le nouvel environnement stratégique a confirmé l'échec des instances onusienne et internationales en termes de concrétisation de la paix mondiale et d'empêchement des guerres, et ce, pour différentes raisons, dont les plus importantes résident dans la duplicité vis-à-vis des questions en jeu et le triomphe de la logique de la force et des intérêts nationaux étroits sur les principes de la paix mondiale et de la coexistence pacifique entre les nations», a ajouté le Chef d'Etat-Major de l'ANP.

Dans ce cadre, le Général d'Armée «a salué les succès de la diplomatie algérienne et sa contribution à la résolution

pacifique des conflits, ainsi que son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes.»

«À ce titre, il faut saluer la contribution diplomatique algérienne, sa sage politique étrangère, sa grande expérience dans la résolution pacifique des conflits, son rôle constant dans la défense du droit des peuples colonisés à disposer d'eux-mêmes et son appel fervent à l'instauration d'un ordre mondial plus humain et plus équitable, en concordance avec les textes internationaux pertinents», a-t-il soutenu. «Par la suite, le Général d'Armée Chanegriha a suivi un exposé exhaustif présenté par le Commandant de l'École supérieure de Guerre, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la dernière session du Conseil d'orientation, et ceux arrêtés au titre de l'année de formation 2025-2026. Le Général d'Armée a écouté ensuite les interventions des membres du Conseil d'orientation sur les points inscrits à l'ordre du jour, avant de visiter les infrastructures administratives et pédagogiques de l'École», conclut le communiqué.

C. A.

RELANCE DU BARRAGE VERT À L'HORIZON 2035

Une ceinture contre la désertification

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La relance du barrage vert est devenue prioritaire et stratégique. Face à la menace de la désertification sur les villes, les spécialistes plaident pour le renforcement de la ceinture verte à travers des projets de reboisement à l'échelle nationale.

Le spécialiste en agronomie Mohammed Saâdaoui a souligné récemment dans une conférence à Tipaza que «la relance du barrage vert est un choix stratégique et prospectif» indiquant que «seule la couverture végétale peut réguler les déséquilibres écologiques faisant face aux changements climatiques.»

Pour anticiper ces bouleversements et les aléas de la désertification, cet expert estime que «la relance du barrage vert est décision judicieuse» et qu'il faudra axer surtout sur «une ceinture forestière tout au long de la bande frontalière.» D'autres

spécialistes soulignent l'intérêt de l'approche d'extension de la ceinture verte à l'horizon 2035. Il faut savoir que ce vaste projet d'extension concerne plus de 1 million d'hectares soit une superficie globale de 4,7 millions d'hectares à mettre en valeur d'ici l'horizon 2035.

Ce projet qui a reçu l'approbation du gouvernement à partir de 2022, avec un financement conséquent de 10 milliards de DA en plus des 43 millions de dollars accordés par le Fonds mondial vert, concerne ainsi 13 wilayas et 183 communes. Le caractère vital de projet touche aussi bien les villes du Nord que ceux du Sud et dont des études ont démontré le caractère imminent et menaçant des sables qui se déplacent à grande vitesse en direction des grandes agglomérations urbaines. Les spécialistes en aménagement forestier mettent également l'importance «le reboisement avec de nouvelles variétés de

plantations connues pour leur résistance à l'ensablement.» A travers ainsi une panoplie de mesures, l'Algérie veut se mettre au diapason des alternatives écologiques et la protection de l'environnement. Il y a dans ce registre un atout considérable dans l'extension du barrage vert qui est celui des stocks qui seront générés par le déploiement du couvert végétal nouveau. Selon les estimations du ministère de l'hydraulique, il y a une estimation de 6 milliards de m³ à exploiter des eaux souterraines et qui peuvent servir grandement pour les besoins d'irrigation aux futures surfaces agricoles sans compter un stock pour l'aliment en eau potable. De là, le barrage vert n'est pas un simple rempart contre l'avancée du désert mais forme une protection contre le couvert végétal et l'équilibre de tout l'écosystème en général.

F. A.

BANDE SAHELO SAHELIENNE

Alger au centre des tractations

La situation dans la bande sahélo sahélienne reste très préoccupante. Pour de nombreux pays, la situation dans cet espace géographique hautement stratégique n'a eu de cesse de susciter de l'inquiétude, notamment à cause des troubles politiques qui génèrent de l'instabilité auxquels il faut aussi coupler le danger terroriste.

PAR KAMAL HAMED

L'Algérie, dont le Sahel constitue sa profondeur stratégique, focalise toute son attention sur cette région en œuvrant particulièrement en faveur de la stabilité. Cette préoccupation a été sans doute au centre des discussions du chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, avec un haut responsable de la CEDEAO. En effet, le ministre des Affaires étrangères, M. Ahmed Attaf, a reçu avant-hier jeudi à Alger M. Omar Aliou Touray, président de la commission de la CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) qui effectue une visite en Algérie. Selon un communiqué du ministère, cette visite s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des traditions de dialogue et de consultation entre l'Algérie et la CEDEAO autour des dossiers et des affaires liées à leur espace commun. Cette rencontre a permis aux deux responsables d'échanger les points de vue concernant les développements de la situation dans la bande sahélo-saharienne en plus des possibilités du renforcement de la coordination entre les deux parties pour relever les défis communs dans cette région. Quand bien même le communiqué n'est

pas allé dans le détail, il est aisé de comprendre qu'il a été question de la situation au Niger et par extension à celle qui prévaut aussi au Mali et au Burkina Faso.

Depuis le coup d'État fomenté au Niger par les militaires au mois de juillet 2023 qui a déposé le président élu Mohamed, la situation dans ce pays sahélien est très problématique. Après le coup de force des militaires et la séquestration du président Bazoum, la Cedeao a été sur le pied de guerre. Cette communauté a en effet menacé d'intervenir militairement pour rétablir l'ordre constitutionnel. L'Algérie s'est énergiquement opposée à cette option car elle était susceptible d'engendrer une situation incontrôlable par la suite.

En effet, l'Algérie a tenté de donner un contenu à son double non face à la situation au Niger : ni acceptation du coup d'État ni approbation d'une intervention militaire étrangère contre les putschistes, en proposant, au mois d'août, un plan de transition de six mois pour un retour à l'ordre constitutionnel et démocratique. Mais après les tergiversations des putschistes, l'Algérie a retiré sa médiation. «Le gouvernement algérien a écidé de surseoir à l'engagement des discussions préparatoires envisagées jusqu'à

l'obtention des clarifications qu'il estime nécessaires au sujet de la mise en œuvre de la médiation algérienne au Niger», a indiqué le ministère des

Affaires étrangères dans un communiqué. Alger rappelle que les autorités nigériennes avaient informé le gouvernement algérien, le 27 septembre, «Par lettre officielle (...) de leur acceptation de la médiation algérienne dans la crise politique, institutionnelle et constitutionnelle à laquelle le Niger est confronté.» En tout cas la Cedeao a aussi entre-temps cessé de parler d'une intervention militaire. Mais la situation demeure instable et mérite donc toute l'attention. C'est ce qui vient d'ailleurs de rappeler Ahmed Attaf, le ministre a affirmé que l'Algérie «ne reste pas les bras croisés face à ce qui se passe dans cette région.» Elle «fait son devoir et assume pleinement ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité dans la région», a-t-il dit lors d'une rencontre avec la presse nationale. «Notre pays poursuit les consultations sur les développements dans la région pour remettre les choses sur les rails. C'est la solution politique que l'Algérie a toujours défendue pour régler les problèmes au Mali, au Niger et au Burkina Faso», a-t-il fait valoir.

K. H.

ANNONCÉ PAR AHMED

ATTAF

Stéphane Séjourné attendu à Alger

«Le ministre français des Affaires étrangères, Stéphane Séjourné, est attendu en Algérie pour une visite officielle.» C'est ce qu'a annoncé le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale pour passer en revue les efforts diplomatiques de l'Algérie concernant plusieurs dossiers et questions d'actualité. Dans son compte-rendu de la rencontre, l'APS rapporte que le ministre des Affaires étrangères a affirmé qu'«il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises», rappelant qu'«une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales.» Une occasion pour les deux parties d'aborder la coopération bilatérale et les moyens de la renforcer et de la développer dans tous les domaines. Notons que les deux chefs de la diplomatie ont eu, le 20 mars dernier, un échange téléphonique. Lors de cet entretien, les deux ministres avaient passé en revue «l'état des relations bilatérales dans leurs différentes dimensions, ainsi que la préparation des prochaines échéances de haut niveau» avait indiqué un communiqué du ministère. Dans cet ordre d'idées, les préparatifs de prochaine la visite du président de la République algérien en France devraient être également au centre des entretiens. Dans un entretien diffusé le 30 mars dernier à la Télévision nationale, le Président Tebboune a confirmé que «la visite du Président algérien à l'automne prochain est maintenue.» «Bien sûr que la visite est maintenue, pour plusieurs raisons, d'abord, c'est un rendez-vous à ne pas rater de l'histoire. Ce n'est pas un rendez-vous entre le président Macron et le président algérien, non», a précisé le chef de l'État, soulignant que les relations avec la France «ont besoin d'une refondation sans céder un iota sur le dossier de la Mémoire.»

R. N.

RÉUNION CONSULTATIVE ENTRE LES DIRIGEANTS DE L'ALGÉRIE, DE LA TUNISIE ET DE LA LIBYE

Elle « n'est pas une alternative à l'UMA », assure Attaf

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a affirmé, jeudi à Alger, que la «1ère Réunion consultative ayant récemment regroupé, à Tunis, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Président tunisien, M. Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, était une «réussite», assurant qu'elle n'était motivée par aucune conjoncture particulière et qu'elle n'était pas une alternative à l'Union du Maghreb arabe (UMA). Lors d'une rencontre avec les représentants de la presse nationale pour passer en revue les efforts diplomatiques de l'Algérie concernant plusieurs dossiers et questions d'actualité, M. Attaf a affirmé que «la Réunion consultative entre les trois dirigeants à Tunis n'est dirigée contre aucune partie, assurant que l'Union du Maghreb arabe demeurerait un projet et un objectif historique et que la porte des consultations restait ouverte à tous si l'intention et la volonté politiques sont réunies.» Et de préciser que le président de la République «a envisagé cette initiative depuis longtemps et l'a

évoquée avec les dirigeants des pays du Maghreb arabe et leurs ministres des Affaires étrangères lors de leurs différentes visites dans notre pays», faisant remarquer que «l'Afrique du Nord et le Maghreb arabe sont pratiquement la seule région au monde dépourvue d'un mécanisme de consultation régulière et périodique entre les pays de cet espace.» C'est pourquoi «Monsieur le président de la République a toujours insisté sur la création d'un mécanisme pour combler ce vide et faire entendre la voix de la région dans tous les fora internationaux et régionaux», a-t-il expliqué. La région du Maghreb arabe «compte des dossiers qui font l'actualité internationale, comme le dossier libyen et celui de la région sahélo-saharienne», a-t-il dit, regrettant que «tous les pays s'immiscent dans ces dossiers, sauf ceux de la région, qui sont pourtant les premiers concernés.» «L'Algérie, en sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, doit connaître les points de vue des frères sur plusieurs dossiers à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, notamment ceux en lien direct avec les pays du Maghreb arabe», a soutenu le ministre, soulignant que «la coordination

avec les pays frères dans la région est prioritaire, l'Algérie les considérant comme les enfants d'une même famille.» M. Attaf a affirmé, par là même, que la 1ère Réunion consultative ayant regroupé les dirigeants de l'Algérie, de la Tunisie et de la Libye avait débouché sur «des résultats positifs, notamment dans le volet politique.» Et d'ajouter : «le Sommet de Tunis est inédit, en ce sens que les dirigeants des trois pays frères ont eu des discussions cordiales, ouvertes et franches, comme le montre le Communiqué final, qui a insisté sur quatre principaux dossiers impactant la vie des citoyens de ces pays, à savoir le développement des régions frontalières, l'énergie, la sécurité alimentaire et la levée des entraves aux échanges commerciaux.» «Il s'agit là des priorités de l'action commune entre les trois pays en prélude au prochain sommet prévu à Tripoli dans trois mois», a-t-il poursuivi. Concernant la situation au Sahel, le ministre a affirmé que l'Algérie «ne reste pas les bras croisés face à ce qui se passe dans cette région.» Elle «fait son devoir et assume pleinement ses responsabilités pour garantir la paix et la sécurité dans la région», a-t-il dit. «Notre pays poursuit les consultations sur les

développements dans la région pour remettre les choses sur les rails. C'est la solution politique que l'Algérie a toujours défendue pour régler les problèmes au Mali, au Niger et au Burkina Faso», a-t-il fait valoir. Il a également affirmé que «la dégradation de la situation dans cette région, politiquement et économiquement, exige la vigilance et l'intensification des efforts.» Après avoir rappelé que l'Algérie est «le premier pays à avoir réussi à faire passer au Conseil de sécurité une résolution sur un cessez-le-feu permanent dans la bande de Ghaza et l'acheminement des aides humanitaires», M. Attaf a assuré que notre pays «poursuivra ses efforts pour l'adhésion pleine et entière de l'Etat de Palestine à l'ONU, suivant sa stratégie conformément aux orientations du président de la République, qui a consacré à cette question une grande partie de son discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies.» Le ministre des Affaires étrangères a, par ailleurs, affirmé qu'«il n'y a aucun problème dans les relations algéro-françaises», rappelant qu'«une rencontre est prévue bientôt avec son homologue français en prévision des prochaines échéances bilatérales.»

L. B.

LUTTE ACHARNÉE CONTRE TOUTE FORME DE CRIMINALITÉ

356 malfaiteurs arrêtés en une nuit

Après avoir investi le terrain, à travers les quatre coins du pays, les différents corps de sécurité ainsi que ceux de L'ANP ont réussi à traiter un très grand nombre d'affaires de banditisme, de crimes et de délits en tout genre, et ce, après un travail d'investigation bien organisé.

PAR IDIR AMMOUR

Le bilan d'interventions établis par les différents corps de sécurité à travers les différentes wilayas du pays le confirme, faisant état d'une réelle prise en charge en matière de sécurité des biens et des personnes.

La lutte acharnée contre toute forme de criminalité est en effet sans merci. En témoigne d'ailleurs le tout dernier bilan rendu public, par les services opérationnels de la Sûreté d'Alger.

Les policiers ont saisi, au cours du mois de mars dernier, près de 5 kg de cannabis et pas moins de 31972 comprimés psychotropes.

« Les différents services opérationnels de la sûreté de la wilaya d'Alger ont saisi d'importantes quantités de drogues dures, à savoir 4,928 kg de cannabis, 58,98 g de cocaïne et 23,46 g d'héroïne, 31972 comprimés psychotropes et 26 flacons de solution anesthésiante », précise le communiqué de la sûreté nationale.

En effet, la criminalité prend des proportions alarmantes, au point de devenir l'une des principales causes d'inquiétude des



citoyens. Vols, agressions physiques, trafic de drogues, meurtres, sont autant de délits enregistrés par les services de l'ordre. Devant un taux qui monte en flèche, une délinquance qui fait l'éloge de la presse et des faits divers traumatisants qui font les gros titres des journaux, la situation semble inquiétante, en attestent les chiffres des différents services de sécurité. Pourtant, les autorités mènent une lutte implacable et sans merci à travers plusieurs régions du pays.

Un combat ininterrompu contre toute forme d'atteinte au pays : la lutte contre le crime reste une priorité majeure.

En effet, c'est en ce principe que les différents corps de sécurité, relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN), ont réalisé un coup de filet spectaculaire, aboutissant à l'arrestation de 353 individus, dont 70 étaient activement recherchés par les autorités judiciaires.

« Cette nouvelle démonstration de force contre la criminalité a été opérée dans la nuit du jeudi à vendredi » selon un communiqué des mêmes services. Au total, 13 sûretés de circonscription administrative à Alger ont participé à ladite opération. Les interventions des policiers étaient ciblées et menées de manière rapide et efficace.

Elles visaient à traquer les activités criminelles sous toutes leurs formes. L'ampleur de l'opération est mise en évidence par les chiffres impressionnants révélés par les autorités. Au total, 1 495 individus ont été placés sous surveillance,

avec 356 suspects identifiés et appréhendés pour leur implication dans divers délits. Parmi les saisies notables figuraient 4 664 comprimés psychotropes de divers types, ainsi que 353,8 grammes de cannabis, démontrant l'engagement des forces de l'ordre à endiguer le fléau des drogues sous toutes leurs formes. « Les suspects appréhendés ont été présentés au parquet compétent pour faire face à la justice conformément à la loi », affirme la même source.

Outre les mesures de répression, le programme du vaste coup de poing qui remonte à la soirée du jeudi dernier a inclus des opérations de contrôle des véhicules et motocycles.

I. A.

MASCARA

«L'Émir Abdelkader... l'érudit et le savant», thème d'un colloque national

«L'Émir Abdelkader... l'érudit et le savant, sera le thème d'un colloque national, prévu samedi à Mascara», a-t-on appris des organisateurs.

La rencontre abordera plusieurs axes en lien avec la personnalité de l'Émir Abdelkader, dont «les conditions de la naissance de l'Émir et les facteurs à l'origine de son génie», «les aspects jurisprudentiels, littéraires et cognitifs du fondateur de l'État algérien moderne», «son legs scientifique et ses exploits», «des hommes autour de l'Émir Abdelkader», ainsi que «personnalité historique et référence nationale», a indiqué à l'APS le directeur des Affaires religieuses et des Wakfs, Ali Zenadra.

Le colloque de deux jours sera animé par des enseignants universitaires et des chercheurs spécialistes dans la résistance de l'Émir et de sa biographie de plusieurs universités du pays, a fait savoir la même source. «L'objectif de cette rencontre est de mettre en relief la personnalité de l'Émir à travers les œuvres ayant marqué les champs scientifique, religieux (fikh) et littéraire de la région de Mascara et de mettre en valeur le rôle prépondérant de l'œuvre scientifique de cette personnalité nationale, ainsi qu'à mettre en exergue l'impact de cette œuvre dans l'édification de l'État algérien moderne», a-t-on indiqué.

R. N.

CENTRE NATIONAL ALGÉRIEN DES PRESTATIONS NUMÉRIQUES

Jalon important pour réaliser la souveraineté numérique et l'indépendance technologique

PAR RIAD EL HADI

La création du Centre national algérien des prestations numériques, dont l'accord portant sa réalisation a été signé samedi dernier, permettra de stocker, d'héberger et de centraliser les données nationales, ce qui est à même de renforcer la souveraineté numérique du pays et d'aller de l'avant dans la réalisation de l'indépendance technologique.

La réalisation de ce projet constitue un jalon important pour se doter d'une infrastructure regroupant toutes les solutions numériques à dimension nationale, telles que la création de la plateforme nationale de compatibilité et d'interopérabilité entre les systèmes d'information sectoriels pour assurer leur intégration et un échange fluide en temps réel.

Le projet permettra également la mise en place du Portail national interactif des services publics, qui permettra l'accès à tous les services, à travers la création d'une identité numérique et le recours aux technologies de pointe pour sécuriser l'accès numérique, unifié et unique, aux services publics, outre l'hébergement des solutions et des données, la création d'une base de données nationale pour les services numériques et la mise en place de serv-

ices nationaux de Cloud Computing, ainsi que l'intégration et l'exploitation de technologies avancées, à l'instar de l'intelligence artificielle et du Big data.

Ce projet sera réalisé en plusieurs étapes, à commencer par l'instauration de l'environnement de développement et de test des solutions numériques qui seront concrétisées dans le cadre de ce projet, avant leur mise en service au cours des trois (3) prochains mois.

La première phase verra la mise en service du premier centre national de données incluant l'infrastructure, la plateforme d'interopérabilité, la base de données nationale du service public, le portail interactif des services publics et le Cloud souverain, au cours des neuf (9) prochains mois qui verront le lancement de 14 services publics numériques complets.

La deuxième phase sera marquée par la mise en service du deuxième Centre national de données avec ses composantes et infrastructures, la plateforme d'interopérabilité, la base de données nationale du service public, le portail interactif des services publics et le Cloud souverain, et ce trois mois après la mise en service du premier Centre national de données, outre le lancement de 26 services publics numériques complets. La con-

crétisation de ces phases repose sur la création d'une infrastructure composée de deux centres nationaux de données aux normes approuvées, en vue de stocker, d'héberger et de centraliser les données nationales sur le territoire national. Ce projet est le premier du genre en Algérie, au vu de ses objectifs, de sa taille et des technologies utilisées pour sa réalisation. L'objectif est d'améliorer le transfert du savoir-faire et des expertises lors de la réalisation de ce type de projets recourant aux technologies de pointe, avec la participation des acteurs de la numérisation et des partenaires économiques algériens, afin de bénéficier de leurs expertises dans ce domaine. La Haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, avait présidé, samedi dernier, la cérémonie de signature d'un accord portant réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (DATA CENTER) entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium. Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait salué la clarification de la vision relative à l'orientation numérique de l'Algérie. À ce titre, le projet de création d'un Data Center par l'entreprise chinoise "Huawei" a été approuvé.

R. E.

GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Les Algériens jettent 30 % de leur nourriture à la poubelle

Une récente étude du Centre de recherche économique (CREAD) a révélé que le phénomène du gaspillage alimentaire prend des proportions inquiétantes en Algérie, en 2024. En effet, d'après l'enquête du CREAD, près d'un tiers (30 %) de la nourriture des Algériens finit à la poubelle et dans les décharges publiques.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

L'étude a également montré que les familles algériennes consacrent la moitié (50 %) de leurs dépenses à satisfaire des « besoins secondaires ». Commentant ces chiffres, Houari Mbarek Ghebazi, directeur des études de l'Institut, a déclaré : « Ce ratio révèle un véritable gaspillage au plus fort de l'inflation, et malgré la politique de rationalisation des

dépenses engagée par le gouvernement. Ce chiffre est effrayant et reflète l'ampleur du gaspillage dans les habitudes de consommation des citoyens. » « La crise (financière) que traverse l'Algérie, souligne le même intervenant, et le faible pouvoir d'achat des citoyens après l'effondrement de la valeur du dinar représentent pourtant autant d'opportunités pour les Algériens de changer de comportement et d'améliorer leur mode de vie. » En ce qui concerne le gaspillage du pain, cet aliment jadis sacré chez les Algériens, la situation n'est guère plus reluisante...

Les Algériens jettent 7 millions de baguettes de pain, chaque jour

Le président de la Fédération nationale des boulangers a révélé que sur les 27 millions de baguettes de pains que produisent chaque jour les boulangeries en Algérie, 7,2 millions (soit 27%) ne sont pas consommées. Ces 7 millions de baguettes de pain, explique le responsable, servent, dans le meilleur des cas, d'aliments pour volailles et bétail, sinon elles finissent dans les décharges publiques. Devant ce constat, de nombreux spécialistes et asso-

ciations de protection des consommateurs ont tiré la sonnette d'alarme sur la généralisation du gaspillage alimentaire chez les Algériens, notamment en ce qui concerne les produits subventionnés, les produits à base de blé plus particulièrement. L'économiste Djamel Noureddine a attribué ce phénomène à trois facteurs : « Le premier facteur, explique-t-il, est psychologique. Il concerne la « peur de la pénurie » à mesure que les crises d'approvisionnement s'aggravent. L'Algérien a peur d'entrer au marché ou dans les centres commerciaux et de ne rien trouver, et pour satisfaire ce sentiment, il achète tout. » Le deuxième facteur, poursuit l'expert, est lié à l'aspect social. Selon lui, l'existence au sein de la même famille de plus d'un revenu accroît le manque de coordination dans le processus d'achat. Quant au troisième facteur, il découle des habitudes de consommation acquises durant la période de prospérité financière que les Algériens ont connu entre 2000 et 2013. « Mais ce modèle, avertit l'économiste, ne correspond plus aux données d'aujourd'hui, car le dinar a perdu 30 % de sa valeur et le taux d'inflation avoisine 10 % ».

R. R.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

L'État mobilise 12 avions bombardiers

PAR RANIA NAILI

La saison des chaleurs approche, s'étirant de juin à octobre chaque année, et avec elle, le risque croissant d'incendies de forêt. Pour éviter les tragédies des années précédentes, les autorités ont pris des mesures drastiques. En effet, en 2024, face à la menace persistante et meurtrière des feux de forêt, plusieurs actions ont été entreprises. Parmi celles-ci, un renforcement significatif de la flotte aérienne est à noter. En particulier, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, a mobilisé 12 avions bombardiers polyvalents. Lors d'une réunion avec Djamel Touahria, directeur général des forêts, Ahmed Boubekri, chef de base de la compagnie à Mostaganem, a fait le point sur les avancées. Il a expliqué que, « conformément aux directives présidentielles, Tassili Airlines a acquis 6 avions Air Tractor AT 802 d'une capacité de 3000 litres, dont trois ont déjà été livrés, deux autres récemment, et un prévu pour septembre. De plus, sept avions du même type seront loués pour cette saison. » En complément de ces avions équipés de caméras pour la surveillance et l'intervention rapide, deux hélicoptères seront également déployés pour un soutien logistique.

Réduire les incendies grâce aux bases aériennes

Quant au projet de la base aérienne à l'aérodrome de Sayada, Boubekri a annoncé que les travaux sont avancés à plus de 57% et devraient être terminés d'ici la fin du mois de mai. Cette base opérationnelle sera opérationnelle dès le 15 juin, avec des phases ultérieures comprenant la création d'une école de pilotage et le développement d'autres activités. Djamel Touahria a souligné que « l'objectif principal de cette implication aérienne est de réduire les incendies et leur propagation, en particulier dans les zones difficiles d'accès. » Des innovations telles que les caméras à 360 degrés sont également mises en œuvre pour une surveillance avancée. Cette année, une décision proactive a avancé le début de la campagne nationale de lutte contre les incendies, débutant le 1^{er} mai au lieu du 1^{er} juin. Le ministre de l'Intérieur, Brahim Merad, a dévoilé des travaux en cours pour établir des pistes d'atterrissage dans dix wilayas différentes, essentielles pour les opérations des avions bombardiers. Des exercices sont également en cours dans plusieurs régions pour préparer les pilotes à toute éventualité, comme en témoignent les vidéos récemment publiées sur les réseaux sociaux.

R. N.

HADJ 2024

L'ONPO fixe la date limite pour le retrait des visas

Les futurs pèlerins algériens enchaînent les préparatifs et les procédures pour achever leur inscription et pouvoir effectuer le rituel du cinquième pilier de l'islam, le Hadj, dans des meilleures conditions. De son côté, l'office national du pèlerinage et de la Omra multiplie les annonces pour mieux les guider. L'ONPO a publié un nouveau communiqué avant-hier pour fixer le dernier délai pour le retrait des visas vers l'Arabie saoudite. En ce jeudi 25 avril, l'Office national du pèlerinage et de la Omra a fait savoir que la date limite pour le retrait des visas, pour l'Arabie saoudite, est fixée pour la journée du lundi 29 avril 2024. Dans ce sillage, les futurs pèlerins algériens sont appelés à achever toutes les procédures avant la fin de ce délai. Par ailleurs, dans une autre annonce, l'ONPO invite les citoyens concernés par le Hadj 2024, à participer aux formations des pèlerins organisées par la direction des Affaires religieuses, à travers le territoire national, pour initier les futurs pèlerins au rituel de ce cinquième pilier de l'islam. Pour mémoire, l'office national du Hadj et de la Omra a précédemment annoncé que le premier vol de départ des pèlerins vers les terres saintes, est prévu pour le 20 mai prochain. Et ce, à partir de l'aéroport international de Houari Boumediene à Alger vers Médine. Un total de 146 vols sont programmés pour assurer le transport des pèlerins algériens. Air Algérie assurera la desserte de 88 liaisons, tandis que 43 vols et 15 autres dessertes seront opérés par Saudi Arabian Airlines et FlyNas, respectivement.

6^e CONFÉRENCE DU PARLEMENT ARABE

Brahim Boughali au Caire

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, s'est rendu, hier au Caire, à la tête d'une délégation de parlementaires. Selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali prendra part à la 6^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des parlements et assemblées arabes. La conférence débutera samedi. Ses travaux seront consacrés à l'écoute des discours et des interventions des chefs des délégations participantes. La Conférence examinera l'adoption d'un projet de document final, qui a été soumis aux représentants des chefs des conseils et parlements arabes lors de la réunion de leur comité préparatoire au Caire, en vue de le soumettre au prochain sommet arabe prévu au Royaume de Bahreïn à la mi-mai, et qui lancera la stratégie arabe unifiée dans le domaine de l'intelligence artificielle.

R. N.

HYDROCARBURES

Le prix du baril avoisine les 90 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté, ce vendredi, il a été impacté par les propos de la secrétaire américaine au Trésor, Janeen Yellen, sur une reprise de la croissance économique, alors que les inquiétudes persistent sur les aléas des approvisionnements en raison des tensions au Moyen-Orient. Les prix à terme ont augmenté pour terminer la semaine en hausse, après deux semaines consécutives de pertes. Le prix du brut Brent a augmenté de 31 cents, soit 0,4%, pour atteindre 89,32 dollars le baril. Au cours de la semaine, le pétrole brut Brent a augmenté de 2,3 pour cent jusqu'à présent, tandis que le brut américain a augmenté de 0,8 pour cent, selon Reuters.

R. N.

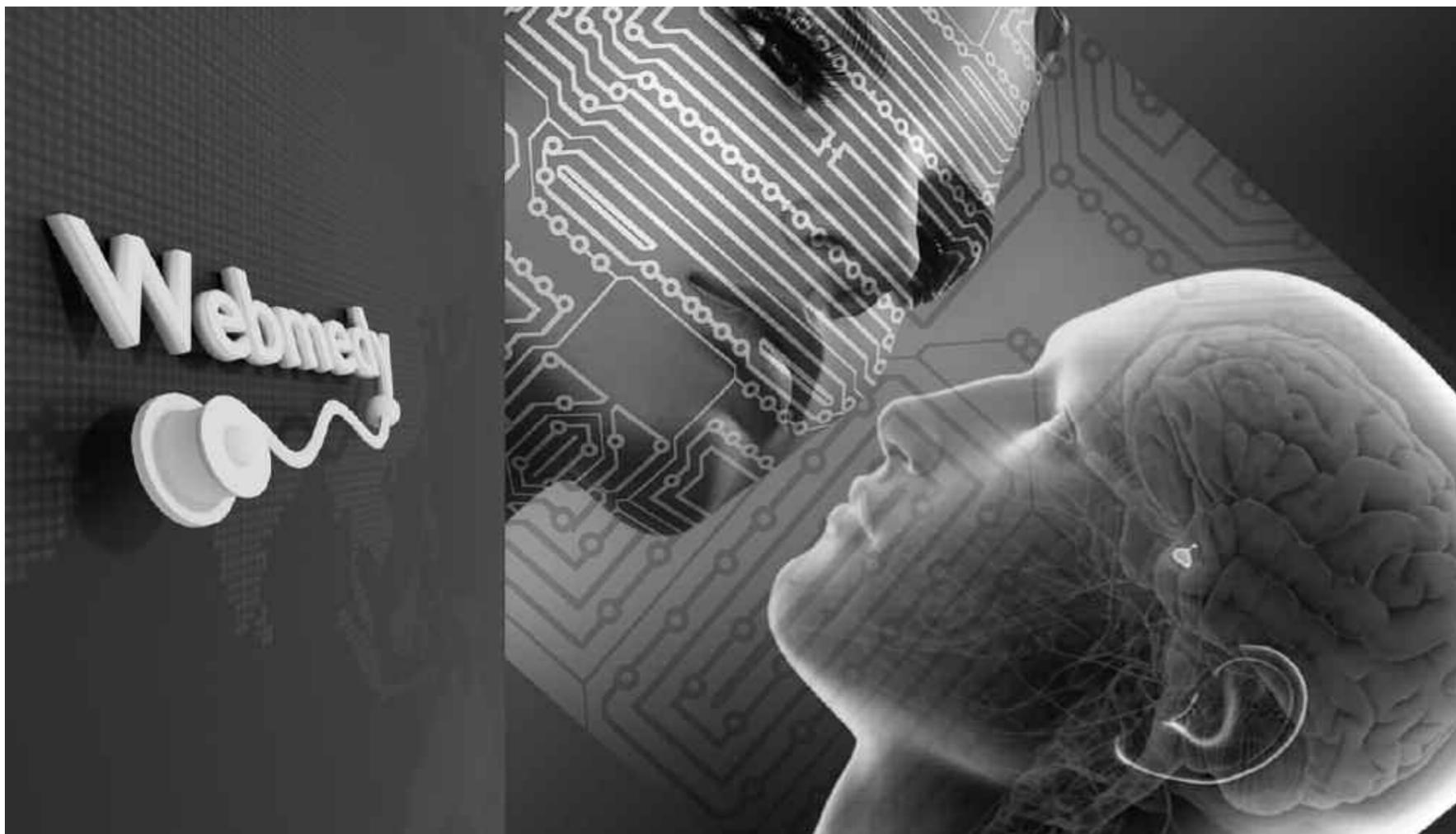
REGISTRE NATIONAL DE L'AUTO-ENTREPRENEUR Plus de 41000 inscrits

Le ministre de l'Economie de la croissance et des Start-ups, Yacine Mehdi Walid, a révélé l'inscription de plus de 41.000 personnes dans le registre national de l'auto-entrepreneur à travers la plateforme d'inscription électronique. Lors d'une journée d'étude sur l'inclusion financière dans la capitale, le ministre a exprimé son espoir de dépasser le seuil des 500 000 titulaires de la carte d'auto-entrepreneur d'ici la fin de l'année en cours. Il est à rappeler que la plateforme numérique a été lancée, le 20 janvier 2024, pour permettre aux personnes souhaitant obtenir la carte d'auto-entrepreneur, de s'inscrire facilement, déclarant environ 1 300 activités. L'idée de délivrer une carte professionnelle aux personnes qui travaillent à leurs comptes en Algérie remonte à l'année 2021, précisément lors d'une réunion tenue par le ministre du Secteur avec les responsables du « Groupement Algérien des Acteurs du Numérique (GAAN) ». Les titulaires de cette carte bénéficient d'un impôt préférentiel ne dépassant pas 0,5% du chiffre d'affaires annuel. En plus d'un système spécial de souscription à la Caisse nationale de sécurité sociale.

R. N.

L'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour prédire les crises sanitaires

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Sanhadji, a souligné, jeudi à Oran, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour anticiper et prédire les crises sanitaires et les pandémies, afin de bien se préparer à y faire face.



Ooredoo réalise les meilleures performances de l'internet mobile en Algérie en 2024

Ooredoo réalise les meilleures performances de l'internet mobile en Algérie en 2024

Les abonnés Ooredoo ont bénéficié des meilleures performances globales de l'Internet mobile en Algérie en 2024.

nPerf, le leader français en optimisation de réseaux de télécommunication, basé à Lyon, a dressé un baromètre des meilleures connexions mobiles en Algérie, pour l'année 2024. Pour ce faire, le score nPerf prend en considération plusieurs critères pour évaluer les performances des opérateurs, au cours de l'année 2023/2024.

Cette analyse du marché mobile en Algérie couvre la période allant du mois d'avril 2023 jusqu'au mois de mars 2024, en se basant sur les performances des différents opérateurs. Notamment, en matière de débits descendants et montants, la latence, la navigation et le streaming.

Ooredoo, leader incontesté de l'internet mobile en Algérie

Dans ce baromètre, Ooredoo se démarque avec des performances supérieures, sur quatre indicateurs, en comparaison avec les autres opérateurs. Avec un débit descendant annuel moyen de 15 Mb/s, l'opérateur offre le débit le plus rapide en Algérie (Djezzy et



Mobilis ont fourni tous les deux 7 Mb/s). Il est important de signaler que le débit descendant, représente la quantité de données que votre connexion peut recevoir en une seconde. Ces résultats placent Ooredoo bien au-dessus de ses concurrents, grâce à une importante capacité à gérer efficacement le trafic utilisateurs même pendant les heures de pointe. Ooredoo offre, aussi, à ses clients la meilleure expérience de streaming vidéo en Algérie, avec un score de 73%. Ce test a pour objectif de mesurer la qualité du visionnage

des vidéos sur YouTube.

Ooredoo a obtenu la deuxième meilleure latence en Algérie

Le test nPerf mesure également la latence de chaque opérateur. En d'autres termes, le temps nécessaire à un petit paquet de données pour effectuer un aller-retour entre votre ordinateur et le serveur de test de débit. Plus le résultat est faible, plus la connexion est réactive. Par conséquent, l'opérateur a obtenu le score de 54 ms. Ce résultat, à combiner avec une performance de navigation (équivalant à un

temps de chargement moyen des pages de 3.9 secondes) et de streaming de 61% et 73, respectivement, témoignent d'une excellente qualité de service. Sur la période allant du mois d'avril 2023, jusqu'au mois de mars 2024, Ooredoo a réalisé les meilleures performances sur le marché de l'internet mobile en Algérie, suivi par Djezzy qui a démontré des résultats encourageants. En revanche, Mobilis ATM arrive en dernière place de ce podium.

UNE PRÉSENCE MARQUANTE AU ALGERIA DIGITAL SUMMIT

Ooredoo au cœur de l'innovation

Ooredoo, acteur incontournable des télécommunications, y participe activement, proposant des solutions avant-gardistes qui façonnent l'avenir numérique de l'Algérie.

Ce sommet, qui intègre des événements prestigieux tels que :

ICT Maghreb ; Digital African Summit ; Initiative ALVTIC. Entrepreneurs, investisseurs et chercheurs se côtoient pour échanger sur les innovations disruptives et les tendances émergentes du secteur.

La présence de Karim Bibi Triki, ministre de la Poste, des télécommunications, des technologies et de la transition numérique, ainsi que de Yacine El-Mahdi Oualid, ministre de l'économie de la con-

naissance et des startups, lors de l'ouverture officielle, souligne l'importance stratégique de cet événement.

Leur visite du stand d'Ooredoo confirme le rôle central de l'entreprise dans l'écosystème numérique algérien. Pour la quatrième année consécutive, Ooredoo ne se contente pas de participer, mais innove en créant un espace interactif.

Les consultants commerciaux d'Ooredoo y démontrent leur savoir-faire, répondant aux attentes des visiteurs avec des services et solutions à la pointe de la technologie.

Ooredoo, leader incontesté de l'internet mobile en Algérie

rappellent que Ooredoo se démarque avec des performances supérieures, sur quatre indicateurs,



en comparaison avec les autres opérateurs. Avec un débit descendant annuel moyen de 15 Mb/s, l'opérateur offre le débit le plus rapide en Algérie (Djezzy et Mobilis ont fourni tous les deux 7 Mb/s). Il est important de signaler que le débit descendant, représente la quantité de données que votre connexion peut recevoir en une

seconde. Ces résultats placent Ooredoo bien au-dessus de ses concurrents, grâce à une importante capacité à gérer efficacement le trafic utilisateurs même pendant les heures de pointe. Ooredoo offre, aussi, à ses clients la meilleure expérience de streaming vidéo en Algérie, avec un score de 73%.

Bibi Triki : "80% de la population algérienne a accès à internet"

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé à Alger, que 80% de la population en Algérie a accès à internet, mettant en exergue les avancées enregistrées en matière de numérisation et de digitalisation des services.

A l'occasion de la tenue du Digital African Summit, au palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, M. Bibi Triki a souligné les « grands pas réalisés par l'Algérie dans le domaine de la numérisation et la transformation digitale, précisant que 80% de la population algérienne a accès à internet ».

Il a ajouté que « la modernisation des services de la poste et la digitalisation des autres secteurs avancent à grands pas », assurant que l'Algérie est « prête » à mettre tout son savoir faire dans ce domaine au service des pays africains.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a rappelé de son côté, les mesures incitatives, notamment financières, décidées par l'Algérie pour encourager les jeunes à réaliser leur propres entreprises, les exhortant toutefois, à se diriger vers le marché digital africain.

Présent à cet événement, le président du Conseil d'administration de l'Union postal universel, M. Isaac Gnamba Yao, a « félicité » l'Algérie pour les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation et la digitalisation.

Il est à noter que le Digital African Summit réunit simultanément aussi deux autres événements technologiques à savoir l'ICT Maghreb et le salon des télécoms (ALVTIC), en présence de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi qu'une centaine d'entreprises et startups. Selon les organisateurs, la convergence de ces trois événements qui se dérouleront du 23 au 25 avril, marque un tournant majeur dans la coopération technologique Sud-Sud et la promotion de l'innovation en Afrique.

Le programme du Digital African Summit comporte des thèmes tels que l'infrastructure technologique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé digitale et les fintechs.

L'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour prédire les crises sanitaires

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Sanhadji, a souligné, jeudi à Oran, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour anticiper et prédire les crises sanitaires et les pandémies, afin de bien se préparer à y faire face.



En marge du 19e Congrès méditerranéen sur les maladies cardiaques et pulmonaires, M. Sanhadji a indiqué que "l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour développer la santé est l'un des objectifs les plus importants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, qu'il dirige et qui a été créé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de mettre en place un système de santé avancé, garantissant un haut niveau de traitement spécifique et une prévention élargie des maladies". Il a ajouté que "l'Agence nationale de sécurité sanitaire comprend des experts, qui étudient systématiquement et scientifiquement tous les indicateurs et causes liés à toutes les maladies et nous avons des techniques,

notamment d'intelligence artificielle et de traitement de grandes données (Big data) en relation avec la santé et avec l'assistance des spécialistes dans les domaines médical, des mathématiques, de l'informatique, des prévisions et de modélisation". Selon le même responsable, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle réside dans le fait que "l'ancien système de santé a démontré ses limites, lors des crises sanitaires d'urgence comme celle du Covid-19, qui a révélé la faiblesse de tous les systèmes de santé mondiaux, car la réaction après le déclenchement de la pandémie a été faible, ce qui n'a pas permis de la maîtriser qu'après des années".

Le Professeur Sanhadji a indiqué que la seule solution à de telles crises sanitaires est de "les

anticiper et de bien s'y préparer, notamment avec la préparation des vaccins ou des médicaments appropriés et en formulant des recommandations, qu'elles soient spécifiques à l'environnement, au système de santé ou autres", notant que "l'usage des méthodes scientifiques de traitement des données, leur raccordement mathématique avec l'intelligence artificielle nous permettent d'obtenir un signal, même faible, pour prévoir toute crise sanitaire". A propos du Forum, le président de la Société algérienne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique (SAAIC) et président de la commission de santé et de solidarité nationale au Conseil de la nation, le Professeur Habib Douaghi a souligné que "son importance est issue de sujets proposés pour le débat, surtout

concernant les maladies respiratoires".

Le même intervenant a évoqué l'importance du médecin de famille, qui constitue le principal pilier du processus de sensibilisation à travers le dépistage précoce des maladies, l'identification des facteurs de risque qui y conduisent et la fourniture d'interventions appropriées au moment opportun. Cette rencontre a été organisée par l'Association algéro-méditerranéenne de pneumologie, allergologie et immunologie clinique, en collaboration avec l'Association algéro-franco-méditerranéenne de pneumologie (AFMP), avec la participation de 250 participants, notamment des généralistes et des spécialistes, dont 130 de pays européens, africains et du Canada. Le président du Congrès, Laurent Soukarie, et président de l'Association méditerranéenne de pneumologie (AFMP), a fait savoir que cette rencontre intervient dans le cadre de la formation continue des médecins et d'échange scientifique des expériences.

Plusieurs interventions sont programmées dans le cadre de cette manifestation scientifique sur l'asthme, les maladies du sommeil, les maladies respiratoires et leur relation avec le cœur et autres.

FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE L'UMMTO

Journée d'étude sur les TIC et stratégies de développement

La faculté des sciences économiques de gestion et des sciences commerciales de l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou connaît d'intenses activités scientifiques. Ainsi, l'équipe de recherche PRFU «Intelligence territoriale et développement économique en Algérie» prévoit l'organisation d'une journée d'étude sur un thème d'actualité qui concorde parfaitement avec la politique nationale visant à encourager l'utilisation des technologies de l'information et la communication.

Cette manifestation, prévue pour le 23 juillet prochain, s'articulera, d'ailleurs, sur plusieurs axes ayant particulièrement trait

à l'intelligence territoriale et au développement économique, à l'importance des TIC et stratégies de développement des territoires et à la numérisation des administrations publiques : état des lieux et impacts.

Le comité scientifique de cette rencontre, à sa tête le professeur Abdelhamid Ait Taleb, a souligné, dans l'appel à communication lancé cette semaine, l'objectif de ce rendez-vous qui consiste, entre autres, à engager un débat autour de la thématique traitant du rôle des TIC dans l'application de l'intelligence économique au profit du développement en Algérie. «Il s'agit donc de débattre des concepts de l'intelligence

économique, de l'intelligence territoriale, des TIC, du développement des territoires et des conditions nécessaires à mettre en œuvre pour converger vers la conception, à long terme, du développement économique durable», précise-t-il. «Le développement des technologies de l'information et de communication (TIC) a permis à l'IT de connaître un essor sans précédent. De nos jours, les TIC se présentent comme un outil indispensable à toute élaboration de décisions concernant les territoires», est-il souligné dans l'argumentaire de cette journée d'étude. Le même texte ajoute que les TIC, en Algérie, «ont connu une dynamique consid-

érable grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics dans une perspective de généraliser leur utilisation dans la quasi-totalité des secteurs d'activité». Toutefois, estiment les rédacteurs de cet argumentaire, «des efforts importants restent encore à consentir pour consolider cette dynamique, il s'agit de développer la gouvernance, la culture numérique et de mettre en place un écosystème favorable à l'économie numérique».

Par ailleurs, notons que le dernier délai de réception des communications des participants est fixé pour le 16 mai prochain, soulignent les organisateurs.

FACEBOOK ET INSTAGRAM

Meta identifera les contenus générés par l'IA

Le géant américain Meta va identifier sur ses réseaux sociaux les sons, images et vidéos générés par l'intelligence artificielle (IA) à partir du mois de mai, une décision prise sur fond de lutte contre la désinformation dans une année riche en scrutins électoraux.

Le géant américain Meta va identifier sur ses réseaux sociaux les sons, images et vidéos générés par l'intelligence artificielle (IA) à partir du mois de mai, une décision prise sur fond de lutte contre la désinformation dans une année riche en scrutins électoraux.

« Nous prévoyons de commencer à étiqueter les contenus générés par l'IA en mai 2024 », a expliqué vendredi dans une note de blog Monika Bickert, vice-présidente en charge des politiques de contenus de la maison mère de Facebook, Instagram et Threads, précisant que la mention « Made with AI » allait être apposée « sur un plus grand nombre de contenus vidéo, audio et images » que précédemment.

Ces contenus seront marqués par la plateforme si elle détecte « des indica-



teurs d'image IA conformes aux normes de l'industrie » ou si « des personnes indiquent qu'elles mettent en ligne des contenus générés par l'IA », a-t-elle souligné.

Outre la détection de marqueurs visibles, Meta compte aussi déceler toute trace de « watermarking », une forme de « tatouage » numérique qui consiste à insérer une marque invisible à l'intérieur d'une image lorsqu'un outil utilisant l'IA la génère.

« Un filtre, c'est mieux que rien mais il y aura forcément des trous dans la

raquette », relève auprès de l'AFP Nicolas Gaudemet, directeur IA du cabinet Onepoint. Il prend l'exemple des logiciels en source ouverte (« open source »), qui n'ont pas toujours recours à ce type de « tatouage » quand ils créent une image, mais relève que la plupart des IA génératives grand public, comme celles de Google, Microsoft ou OpenAI, « intègrent aujourd'hui ce type de technologie ».

Le groupe californien annonce plus globalement qu'il va modifier sa manière de traiter les contenus modifiés par une IA, après consultation de son conseil de surveillance, estimant que « la transparence et davantage de contexte sont désormais la meilleure façon de traiter les contenus manipulés », « afin d'éviter le risque de restreindre inutilement la liberté d'expression ».

Chaos politique

En l'occurrence, il considère désormais qu'il est préférable d'ajouter «

des étiquettes et du contexte » à ces contenus, plutôt que de les supprimer comme il s'y employait jusqu'ici.

« La mise en contexte est absolument nécessaire », reconnaît M. Gaudemet, même s'il estime qu'il faut attendre de savoir exactement quelle forme celle-ci va prendre chez Meta.

L'entreprise a néanmoins précisé qu'elle allait continuer à retirer de ses plateformes tout contenu, qu'il soit créé par un humain ou une IA, allant à l'encontre de ses règles « contre l'ingérence dans le processus électoral, l'intimidation, le harcèlement, la violence (...) ou toute autre politique figurant dans nos normes communautaires ».

Elle compte également sur son réseau « d'environ 100 fact-checkers indépendants » pour repérer les contenus générés par IA « faux ou trompeurs ».

La maison mère de Facebook avait annoncé en février son souhait d'étiqueter toute image générée par IA, une décision prise sur fond de lutte contre la désinformation. D'autres géants de la tech comme Microsoft, Google, OpenAI ou Adobe ont pris des engagements similaires.

L'essor de l'IA générative fait craindre que des personnes n'utilisent ces outils pour semer le chaos politique, notamment par le biais de la désinformation ou de la mésinformation, à l'approche de plusieurs élections majeures cette année, notamment aux Etats-Unis.

Au-delà de ces scrutins, le développement de programmes d'IA générative s'accompagne de la production d'un flux de contenus dégradants, selon de nombreux experts et régulateurs, à l'image des fausses images (« deep-fakes ») pornographiques de femmes célèbres, phénomène qui vise également des anonymes.

L'intelligence artificielle pour promouvoir la profession du chargé de communication institutionnelle

Les participants à un séminaire national, organisé lundi à Constantine sur les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises à l'heure des nouveaux médias, ont affirmé « la nécessité de promouvoir la profession du chargé de la communication institutionnelle par le développement de ses compétences dans l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'heure de la concurrence sur le marché médiatique ». Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre sous le thème « les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises audiovisuelles à l'heure des nouveaux médias.. applications de l'intelligence artificielle, réalités et perspectives » tenue à l'université Salah Boubnider (Constantine 3), la présidente du séminaire, Dr. Chérifa Djoudi spécialiste en communication, a indiqué que l'évolution des technologies de la communication a eu un impact visible sur l'information, son contenu et sa forme de présentation sur les plateformes numériques modifiant la réaction du public face au contenu informationnel. Ceci, a-t-il ajouté, requiert la formation des étudiants et des chargés de communication institutionnelle par le recours à l'intelligence artificielle dans l'élaboration de l'information destinée au public ciblé. Pr. Nasreddine Bouziane de la même université a relevé que le recours à l'intelligence artificielle dans le travail journalistique et médiatique est devenu un impératif à l'heure des technologies de l'internet 4G au regard de son impact positif en termes de gain de temps, de la qualité et de la précision. Il a également souligné la nécessité de définir des cadres légaux et déontologiques pour garantir un usage correct de cette technologie. Dr. Djamel Benzerouk de l'université de Skikda a considéré que l'usage accéléré de l'intelligence artificielle parvenant à simuler des tâches humaines impose d'en étendre les applications aux fonctions du chargé de communication institutionnelle et de définir le cadre déontologique pour cela. La rencontre a connu la participation d'enseignants de 24 universités qui ont présenté 60 interventions sur « la définition des cadres théoriques du chargé de communication », « le chargé de communication et les technologies de l'information » et « les aspects déontologiques et juridiques des tâches du chargé de communication à l'heure des technologies de l'information ».

L'Algérie va se lancer dans le montage des smartphones

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée ce dimanche 7 avril, l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de téléphones portables en Algérie.

Après avoir écouté un exposé sur l'actualisation du parc des smartphones, « le président de la République a ordonné l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de téléphones portables en Algérie », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Il a en outre appelé à « l'encouragement de l'investissement dans le secteur des smartphones à travers l'intégration des jeunes compétences algériennes spécialisées, en vue de développer leurs expériences et de consolider leurs expertises, dans le cadre de partenariats aussi bien avec les opérateurs présents sur le marché national qu'avec les étrangers », selon la même source.

Lors de cette réunion, le président de la République a aussi écouté un exposé sur l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, suite auquel il a souligné l'importance du développement de ces énergies « en tenant compte des mécanismes et moyens techniques pour réaliser une transition énergétique étudiée dans ses moindres détails qui tienne compte des intérêts supérieurs de l'Etat et des énergies disponibles actuellement », conclut le communiqué.

OUARGLA

Valoriser le patrimoine architectural du vieux Ksar et de l'antique ville de Sedrata

L'importance de mettre en valeur le patrimoine architectural du vieux Ksar d'Ouargla et de l'antique ville de Sedrata, dans le cadre de la préservation des sites archéologiques de la région, a été soulignée par les participants à une rencontre sur le patrimoine, tenue jeudi à Ouargla, à l'initiative de la Direction de la culture et des arts.



Le président du projet d'aménagement du vieux Ksar d'Ouargla, architecte agréé au ministère de la Culture et des Arts, Mustapha Hafsi, a dans sa communication intitulée "Dimension patrimoniale en aménagement urbain du Ksar d'Ouargla", affirmé que ce site archéologique, classé le 5 mars 1996 patrimoine national et inscrit secteur sauvegardé en 2008, demeure en quête de davantage d'efforts multisectoriels pour aplanir certaines contraintes rencontrées en matière d'aménagement, retenu au titre de la conservation du patrimoine culturel de la région.

M. Hafsi a, à ce titre, évoqué certains travaux d'aménagement extérieur opérés sur le site consistant en la réhabilitation urbaine, la réalisation de l'éclairage public, l'aménagement des alentours du Ksar, des places et marchés y existants. Pour sa part, l'uni-

versitaire Abdelhak Bennour, de l'université Chahid Hamma-Lakhdar d'El-Oued, a, dans son exposé intitulé "Les voies de préservation de l'ancien site de l'antique ville de Sedrata des aléas naturels et humains", évoqué certains dangers affectant ce site archéologique afférent, notamment, à l'ensablement, glissement de terrain et les effets engendrés par les intempéries, eaux pluviales notamment.

A ces menaces viennent se greffer, selon l'intervenant, la dégradation du site du fait du dépôt anarchique et illégitime des décharges et décombres, actes de vandalisme et spoliation des terres avoisinantes. L'intervenant a, à ce titre, appelé à la protection de ce patrimoine, à la nécessaire application des mécanismes réglementaires à même de préserver ce site archéologique classé patrimoine national et l'organisation des campagnes de sensibilisation sur la préservation, la réalisation des opérations de développement,

dont sa protection par des ceintures vertes et la réalisation des clôtures d'enceinte l'épargnant des actes de sabotage et dégradation. Initiée au titre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) placée cette année sous le thème "Le patrimoine culture et la gestion des risques à l'ère des crises et catastrophes naturelles", cette rencontre qu'a abritée la bibliothèque principale de lecture publique

Mohamed-Tidjani d'Ouargla, fait partie des manifestations et activités culturelles prévues au programme commémoratif.

L'on relève, à ce titre, l'organisation d'expositions d'artisanat, de manuscrits, des ateliers de formation sur les techniques d'utilisation des matériaux locaux de construction et un concours sur le meilleur projet lié à la préservation des sites archéologiques des dangers naturels, ont indiqué les organisateurs.

BOUIRA

1^{er} concours vert en hommage à Si Mustapha Muller

Le Parc national du Djurdjura organisera entre les 31 mai et 1er juin à Tikjda (est de Bouira) la 1^{re} édition du concours vert en hommage au moudjahid et militant écologique, Winfried Muller, appelé Si Mustapha Muller (1926/1993), a-t-on appris jeudi auprès du responsable du parc.

La participation à ce concours écologique national est ouverte à tous les amoureux de la nature qui veulent réaliser des travaux de poésie, de dessin, photos, vidéos, ou un discours sur l'environnement, a expliqué, à l'APS, le directeur du Parc, Ahmed Dahmouche. Il s'agit d'un concours national qui sera « une tribune d'échange entre les participants et qui leur permettra d'exposer leurs travaux, créations en relation avec la protection de l'environnement et de la nature, ainsi que pour rendre hommage au militant écologiste et concepteur des parcs naturels en Algérie », a précisé M. Dahmouche. Des travaux

scientifiques et une table ronde qui se déroulera en présence de Rachida Muller, la fille de Si Mustapha Muller, marqueront ce concours, selon les détails fournis par le même responsable. Un buste (une stèle) à l'effigie de Mustapha Muller sera inauguré à Tikjda en présence des autorités locales ainsi que d'anciens directeurs du Parc national de Djurdjura, notamment ceux ayant côtoyé le défunt.

« Le concours a pour objectif de sensibiliser davantage les gens sur la nécessité de préserver la nature et le Parc, qui ne cesse de subir une forte pression anthropique qui risque de porter atteinte à son équilibre écologique », a souligné M. Dahmouche. Il a rappelé qu'un appel à participation à ce concours avait été lancé en mars dernier. Le même responsable a expliqué, en outre, qu'à l'avenir, des éditions spécifiques auront lieu avec des thématiques bien définies afin de sensibiliser davantage sur la protection de

l'environnement et des richesses naturelles dont jouit l'Algérie.

Winfried Muller est né en novembre 1926 de père autrichien et de mère allemande. En 1956, il s'engage dans l'Armée de libération nationale (ALN) sous le pseudonyme de Si Mustapha. Il était un fervent défenseur des espaces forestiers et faunistiques pour la protection pour lesquels il a consacré l'essentiel de sa vie et son énergie. Plusieurs films documentaires sur la faune et la flore algériennes sont aussi à son actif. Il a également fait plusieurs contributions dans la presse nationale portant sur la protection de la biodiversité dont regorge le pays. Le militant écologique et moudjahid pendant la Guerre de libération nationale est décédé en octobre 1993 à Tamanrasset, alors qu'il était en mission au Parc national du Tassili qu'il avait d'ailleurs lui-même créé au même titre que celui du Djurdjura.

TIARET

Amélioration des services postaux dans les zones à haute densité démographique

Le ministre de la Poste et Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé, jeudi à Tiaret, que les services postaux seront améliorés dans les zones à haute densité démographique, ainsi que le réseau de télécommunications de tous les citoyens, notamment dans les zones isolées qui sera renforcé, avec l'inscription de projets à caractère exceptionnel si c'est nécessaire.

Après avoir écouté un exposé sur l'activité du secteur, lors de son inauguration d'un complexe postal à Tiaret, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la région, le ministre a indiqué que la wilaya de Tiaret, à l'instar des autres wilayas du pays, a connu une modernisation de l'infrastructure permettant d'améliorer les services fournis dans le domaine de la poste, sachant que le taux de couverture atteint, actuellement dans la wilaya, 13.000 habitants par bureau, ce qui est une moyenne proche de celle nationale. "Nous œuvrons, a-t-il dit à ce propos, à améliorer ces services, en inscrivant de nouveaux projets, notamment dans les communes à haute densité démographique, qui comptent parfois 30.000 habitants par bureau postal, où la priorité sera donnée, cette année, à la poursuite des efforts déployés, ces trois dernières années, qui ont permis le réaménagement et l'extension de 20 bureaux et la réalisation de 12 autres bureaux dans la wilaya". De nouveaux programmes seront inscrits, exceptionnellement, pour les zones non programmées, dans le cadre du plan du secteur pour l'exercice en cours, a indiqué le ministre, insistant sur la nécessité d'assainir la nomenclature des projets en cours de réalisation, estimés à 1.260 actions à travers le pays, avec l'achèvement des travaux dans les brefs délais, selon les spécificités requises. Afin de moderniser ces services, les bureaux seront dotés de distributeurs postaux dotés de technologies améliorées, à partir du deuxième semestre de l'année en cours, sachant que les procédures d'acquisition sont en cours, ce qui permettra à la wilaya de Tiaret de doubler leur nombre avec 30 distributeurs automatiques, en plus des 48 actuellement disponibles.

Par ailleurs, M. Bibi Triki a salué l'évolution observée dans le domaine de la couverture Internet, notamment la technologie "Internet jusqu'au domicile".

Il a instruit, en outre, les responsables du secteur local pour coordonner avec les autorités locales dans le but de prendre des mesures pratiques pour raccorder les entreprises productives actives dans les zones industrielles, ainsi que celles qui sont en cours de réalisation, à la demande des investisseurs, dans un délai maximum de 48 heures. Il a également ordonné de généraliser cette technique aux établissements scolaires primaires, étant donné que les lycées et la plupart des CEM sont reliés au réseau de fibres optiques, tout en insistant sur le raccordement de 100 écoles avant la fin de l'année en cours pour atteindre 450 écoles sur un total de 550 écoles à travers la wilaya. Auparavant, le ministre a supervisé, au début de sa visite, l'inauguration de plusieurs structures au chef-lieu de wilaya, notamment un complexe postal, un bureau de poste à Haï Toufah, l'agence commerciale d'Algérie Télécom, après son aménagement, avant de rendre visite aux opérateurs de téléphonie mobile : Mobilis, Ooreedo et Djazzy. Le ministre a également inauguré une agence commerciale d'Algérie Télécom à Sougueur.

La visite du ministre s'est poursuivie dans la wilaya déléguée de Ksar Chellala avec la pose de la première pierre pour la réalisation d'un bureau postal à Rechaigua et la mise en service d'un autre bureau à Fritissa, dans la commune de Sirghine et un autre à Ksar Chellala.

SERVICES FINANCIERS ET COUVERTURE BANCAIRE

Des "résultats encourageants" pour l'Algérie

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a affirmé, jeudi à Alger, que son secteur avait enregistré des "résultats encourageants" en matière d'amélioration de services et de renforcement de la couverture bancaire par rapport aux années précédentes, en consécration de l'inclusion financière, et ce, grâce aux efforts des établissements financiers, appelant à consentir davantage d'efforts tout en s'adaptant aux derniers développements sur le plan international.

Intervenant lors d'une Journée d'information sur l'inclusion financière et l'épargne, organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), M. Faïd a fait état d'une hausse du nombre d'agences bancaires jusqu'à 1.734 à fin 2023 avec 6.500 points de vente pour les compagnies d'assurance, outre 4.000 agences relevant d'Algérie Poste, soulignant qu'il s'agissait d'espaces "proposant des services financiers à travers lesquels nous œuvrons quotidiennement à renforcer l'inclusion financière".

Organisée en partenariat avec l'Union algérienne des sociétés d'assurance et de réassurance (UAR) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), cette rencontre coïncide avec la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière (27 avril).

Selon M. Faïd, une hausse avait également été enregistrée en termes de comptes épargnes qui ont atteint 12 millions à fin 2023, d'un montant total de plus de 3.600 milliards DA, affirmant que "ces chiffres sont encourageants par rapport aux précédents, grâce aux efforts colossaux consentis par l'ensemble des établissements financiers en vue de promouvoir la qualité des services aux niveaux requis". A ce propos, il a appelé à l'impératif de renforcer l'utilisation des moyens modernes de numérisation et d'intelligence artificielle (IA), eu égard à leur grande efficacité et capacité à changer la nature des services financiers classiques pour améliorer les transactions et réaliser l'inclusion financière et le développement économique. L'inclusion financière est définie comme étant l'accès des individus et des institutions à des produits et services financiers de manière facile et abordable, répondant à leurs besoins, en particulier en matière de transactions et de paiements, de produits d'épargne et de crédit et de services d'assurance et ce, de manière durable.



M. Faïd a rappelé les efforts déployés depuis plusieurs années pour créer un environnement propice au développement du système économique et financier du pays, à travers l'adoption du Code de commerce électronique, la mise à jour de la loi sur la monnaie et le crédit et la création de l'Autorité gouvernementale pour la certification électronique, soulignant que la création de la Banque nationale de l'habitat (BNH) "constitue l'un des jalons de la réforme à travers laquelle nous visons à accompagner les citoyens et l'ensemble des secteurs".

Insistant sur l'importance de la culture financière dans le développement de l'inclusion financière en Algérie, le ministre a expliqué que les institutions financières, dans le cadre du programme national de la culture financière, œuvrent à sensibiliser toutes les catégories de la société, en particulier les jeunes et les enfants dans les écoles, les instituts de formation et les universités, sur une multitude de sujets liés au domaine des banques et des assurances tout au long de l'année pour permettre au consommateur de connaître ses droits et ses devoirs vis-à-vis des banques, des assurances et des institutions financières.

Les ressources collectées auprès des banques s'élèvent à 14.917 milliards DA

Dans le même sillage, M. Faïd a insisté sur l'importance de l'activation du domaine du marketing et de la communication afin de mieux faire connaître les produits et services financiers et promouvoir tous les produits financiers en impliquant les

médias qui jouent un rôle central dans la diffusion de l'information.

De son côté, le gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, a mis en avant l'importance de l'épargne en général pour le système financier de toute économie et son rôle dans le financement des investissements.

Il a, d'autre part, précisé que les ressources collectées par les banques actives sur la place à fin 2023 ont augmenté de 2,66% pour atteindre 14.917 milliards DA contre 14.530 milliards fin 2022.

Selon les chiffres avancés par M. Taleb, les dépôts hors hydrocarbures ont également augmenté de 4,24% à la fin de l'année écoulée, par rapport à la fin de l'année 2022, tandis que les dépôts à terme sont passés de 7.585 milliards DA à la fin de l'année 2022 à 8.012 milliards DA à décembre 2023, soit une hausse de 5,63%.

S'agissant des ressources enregistrées par les banques dans le cadre de l'activité de la finance islamique, le rythme de la croissance a été maintenu, le chiffre de 445 milliards DA enregistré en 2021 est passé à 554 milliards DA en 2022, puis à 678 milliards DA à fin 2023, avec "une augmentation considérable atteignant les 25% en 2022, puis 22% en 2023", selon le gouverneur de la Banque d'Algérie.

M. Taleb a incité les établissements bancaires à aller de l'avant dans le développement et la diversification de leurs produits et services, étant l'une des principales incitations au développement de l'épargne, soulignant que ce dernier est à son tour l'un des éléments de la consécration de l'inclusion

financière et que "la qualité des services bancaires constitue le principal levier du développement de l'épargne, d'autant que la loi sur la monnaie et le crédit réserve une place particulière au principe de la protection des déposants et des épargnants".

Le gouverneur de la Banque centrale a indiqué dans le même contexte que l'activation de l'épargne "améliorera l'efficacité de la politique monétaire", ajoutant que l'épargne constituait "une base essentielle de la stabilité économique et de la prospérité à long terme".

A son tour, Mme Rabia Kherfi, présidente du Conseil économique, social et environnemental (CNESE), a mis en avant lors de son intervention, les étapes franchies par l'Algérie en termes de développement de son secteur financier, notamment à travers la mise à jour des cadres légaux et législatifs, le renforcement de la numérisation et le développement des outils de financement de l'économie, notamment à travers la Bourse, soulignant que l'inclusion financière "est une nécessité morale et économique et constitue un élément clé dans le renforcement de la justice sociale et la réduction des disparités, outre le renforcement du développement durable".

Mme Kherfi a ajouté que l'inclusion financière avait été ancrée dans la scène économique et est devenue une réalité dans les différentes transactions fournies au citoyen, soulignant que parmi les avantages de l'inclusion financière, l'amélioration de la relation entre le citoyen et les entreprises, mais aussi le climat des affaires.

MASSACRES À GHAZA

L'élite universitaire s'insurge aux USA et en France

Washington, Démocrates et Républicains confondus, font corps derrière les assassins des femmes et des enfants palestiniens, leur fournissant armes et munitions en quantités suffisantes, et assurant leurs protections contre tout risque de sanctions au niveau des instances onusiennes.

Or, cette prise de position américaine, à mesure que progressent les carnages sur le terrain, a fini par exacerber l'élite universitaire US. Celle-ci fait face à une fronde historique jamais égalée de toute l'histoire de ce pays, lui-même bâti sur le génocide des Indiens d'Amérique.

En visite à l'université Columbia à Manhattan – d'où est partie cette dernière vague de manifestations étudiantes commencées en octobre – le président républicain de la Chambre des représentants du Congrès, Mike Johnson, a menacé : « si la situation n'est pas maîtrisée rapidement et si les menaces et intimidations ne cessent pas, il sera alors temps de faire appel à la Garde nationale ».

Mike Johnson, proche de Donald Trump, a averti qu'il exigerait du président Joe Biden d'« agir » et jugé que les manifestations pro-palestiniennes « mettaient une cible sur le dos d'étudiants juifs aux Etats-Unis », qui comptent le plus de juifs au monde (quelque six millions) après Israël. Depuis le début du massacre à Gaza en octobre, les universités américaines sont secouées par des débats parfois violents sur la liberté d'expression et des accusations d'antisémitisme et d'antisio... nisme qui ont coûté leurs postes cet hiver aux présidentes de Harvard et de l'université de Pennsylvanie.

De Los Angeles à New York, d'Austin à Boston, en passant par Chicago et Atlanta, le mouvement d'étudiants américains pro-



palestiniens grossit d'heure en heure. Certaines des universités les plus prestigieuses au monde sont concernées, telles Harvard, Yale, Columbia ou Princeton. Malgré cela, le mouvement grandit. Tôt jeudi, un nouveau campement a été installé sur le campus de l'université George Washington dans la capitale, où une manifestation est prévue dans la matinée.

Des vidéos sur les réseaux sociaux montrent une statue en bronze du premier président américain, éponyme de l'université et de la ville, un drapeau palestinien autour du front. Au pied de la statue, une

dizaine de tentes ont été installées par les manifestants. La situation n'est guère meilleure en France. Tant s'en faut.

La censure et la répression y est devenue carrément dictatoriale avec des convocations arbitraires devant la justice de nombreux ténors et députés de LFI (La France Insoumise).

Le recours à ces formes de répressions dictatoriales est une preuve que l'entité israélienne est en train de perdre sa guerre contre la résistance palestinienne sur les plans diplomatique et médiatique, après l'avoir perdue sur le terrain. Militaire.

R. I. / Agences

LE HAMAS RÉPOND À L'APPEL LANCÉ PAR 17 PAYS, DONT LES USA :

« Cessez de donner des armes aux bourreaux israéliens ! »

Un appel a été lancé ce jeudi sous la forme d'un ultimatum au Hamas afin que ce mouvement de résistance palestinien libère sans délai les prisonniers qu'il détient encore en échange de l'arrêt des massacres des populations civiles à Gaza. Oussama Hamdane, membre de la direction du Hamas, nous a transmis une réponse verbale à cet appel via le représentant du Hamas en Algérie, Dr Youcef Abu Bakr. Oussama Hamdane reste poli dans sa réponse en dépit du caractère raciste et cruel de cet appel.

Ce dernier s'apitoie sur le sort de quelques dizaines de colons israéliens qui, au demeurant n'avaient rien à faire en terres occupées de Palestine, alors que deux millions de citoyens civils se font massacrer sans relâche à Gaza, en plus d'être privés de soins, de nourritures et de soins décents. Cet appel hautain et racial

s'apparente en effet à un aveu selon lequel nous ne sommes en effet pas égaux devant la mort. Bref, Oussama Hamdane, dans sa réponse, mesurée et pondérée, commence par rappeler que le Hamas a toujours été constructif et positif dans ses négociations indirectes avec les forces d'occupation israéliennes. Preuve en est que les intermédiaires qataris et égyptiens ont trouvé intéressantes et dignes d'intérêt ces propositions. C'est en effet à chaque fois les bourreaux néonazis qui font capoter ces négociations. A croire que la paix et la stabilité, synonyme de leur jugement futur, ne les enchantent guère. Les revendications et les conditions du Hamas sont logiques et non-négociables. Il ne faut pas non plus que ces incommensurables sacrifices des Palestiniens soient vains. Dans tous les cas de figures, cet appel des 17 est une preuve de plus que l'entité israélienne

et ses alliés sont au bord de l'hystérie, avec des pertes militaires, économiques, politiques et médiatiques énormes, et sans aucun objectif atteint au début des massacres de masse à Gaza.

R. I. / Agences

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Il faudra 14 ans pour déblayer les décombres

Le Service de lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS) a déclaré vendredi qu'il faudrait environ 14 ans pour enlever la grande quantité de décombres, y compris des munitions non explosées, laissés par la guerre génocidaire sioniste qui se poursuit dans la bade de Ghaza pour le 203^e jour consécutif. Pehr Lodhammar, officier supérieur de l'UNMAS, a indiqué, « lors d'un point de presse à Genève, que la guerre avait laissé « environ 37 millions de tonnes de débris dans ce territoire largement urbanisé et densément peuplé ». Il a déclaré que « même s'il était impossible de déterminer le nombre exact de munitions non explosées trouvées à Ghaza, il faudrait probablement 14 ans dans certaines conditions pour nettoyer les débris, y compris les décombres des bâtiments détruits. »

« Nous savons qu'il y a généralement un taux de défaillance d'au moins 10 % des munitions terrestres qui sont tirées et ne fonctionnent pas. Nous parlons de 14 ans de travail avec 100 camions », a-t-il ajouté. Le même service onusien avait déclaré, début avril, que la quantité énorme de bombes larguées sur Ghaza depuis le 7 octobre signifie qu'« il faudra des millions de dollars et de nombreuses années pour décontaminer l'enclave des munitions non explosées. »

L'agression sioniste qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023 à Ghaza, a fait au moins 34 305 martyrs parmi les Palestiniens, dont 14 778 enfants, 9 752 femmes, selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

GAZA

Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 34.356 martyrs

« Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 34.356 martyrs et 77.368 blessés depuis le 7 octobre dernier », ont indiqué vendredi les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, « l'armée d'occupation sioniste a commis 5 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 51 martyrs et 75 blessés. » Les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué que nombre de victimes palestiniennes se trouvent encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. I. / Agences

Trois Palestiniens tués dans une attaque sioniste contre un site du CICR

Au moins trois personnes ont été tuées dans une attaque sioniste ayant visé un site appartenant au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) dans la ville de Ghaza, ont indiqué vendredi des sources médicales palestiniennes. Celles-ci ont déclaré qu'« au moins trois corps (...) ont été transférés dans un hôpital local car un avion de guerre (sioniste) les a attaqués alors qu'ils se trouvaient dans un refuge appartenant au CICR ». « L'agression sioniste a fait au moins 34 305 martyrs parmi les Palestiniens, dont 14 778 enfants, 9 752 femmes, 497 membres du personnel, 67 membres de la Défense civile, 152 employés et travailleurs de l'UNRWA, 140 journalistes, et a blessé plus de 77 293 personnes, principalement des femmes et des enfants », selon les autorités palestiniennes et l'ONU.

R. I. / Agences

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE INDIVIDUELS DE JUDO

Une bonne entame pour les Algériens

Les judokas algériens ont décroché trois médailles (1 or, 1 argent, 1 bronze), à l'issue des combats de la première journée des Championnats d'Afrique 2024 (seniors individuels), disputés jeudi au Caire (Egypte).

La médaille d'or a été décrochée par Kais Moudetere (-66 kg), vainqueur en finale devant l'Egyptien Ahmed Abdelrahman. Les médailles de bronze de la catégories sont revenues à Mohamed Abdelmawgoud (Egypte) et Edmilson Pedro (Fédération africaine de judo).

La breloque en argent a été remportée par Houria Kaddour (-48 kg), après sa défaite en finale face à la Tunisienne Oumaima Bedioui, alors que celle bronze a été l'œuvre de Faiza Aissahine (-52 kg). Les deux autres judokas algériens engagés lors de la première journée de compétition, à savoir, Yamina Halata (-57 kg) et Abderrahim Lalioui (-60 kg) n'ont pas réussi à atteindre les podiums de



leurs catégories respectives. 190 judokas représentant 34 pays dont l'Algérie, engagée avec 16

athlètes, prennent part à l'édition 2024 des Championnats d'Afrique Individuels/Seniors, qui se déroulent

jusqu'au 27 avril courant, dans la capitale égyptienne Le Caire, selon les organisateurs.

BASKET-BALL

Said Didi nommé Directeur technique national

Le technicien Said Didi a été nommé Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), a annoncé l'instance fédérale jeudi.

Avant cette nomination, Said Didi a été à la tête de la barre technique de plusieurs clubs algériens, dont le

CSM Constantine avec qui il avait été sacré champion d'Algérie en 2013, ou encore le WO Boufarik. L'ancien joueur de Témouchent a également occupé le poste de sélectionneur de l'équipe nationale des moins de 18 ans (U18).

Didi, qui succède à Salah Eddine

Filali, en poste depuis octobre 2022, aura pour mission de réorganiser la direction technique nationale, en prévision des prochaines échéances internationales et de relancer les différentes sélections nationales, dont la sélection séniors messieurs.

COUPE DU MONDE 2024 DE GYMNASTIQUE

Kaylia Nemour sacrée aux barres asymétriques

La gymnaste algérienne, Kaylia Nemour, a été couronnée championne des barres asymétriques de la Coupe du monde 2024, à l'issue de la dernière étape qui s'est déroulée le week-end dernier à Doha, a indiqué la Fédération internationale de gymnastique (FIG).

Nemour, médaillé d'argent aux Championnats du monde 2023, a survolé la compétition aux barres asymétriques, avec un score parfait de 90 après avoir réussi des routines à Cottbus (Allemagne), Bakou (Azerbaïdjan) et Doha (Qatar).

Avec des marges de victoire de plus d'un point dans plusieurs épreuves, la suprématie de Nemour aux barres asymétriques n'a jamais été remise en question, mais de solides performances à Bakou et à Doha ont également permis à l'Algérienne de 17 ans de terminer deuxième au classement à la poutre et aux exercices au sol.

Les titres des séries de Coupe du



monde sont réservés aux meilleurs gymnastes au cours de la série, qui comprenait des épreuves au Caire (Egypte), Cottbus (Allemagne), Bakou (Azerbaïdjan) et Doha (Qatar) cette année. Un titre par agrès à n'im-

porte quelle Coupe du monde rapportait à un gymnaste 30 points, la deuxième place 25, et la troisième 20 points, et ainsi de suite jusqu'à la 16e place.

COUPE D'ALGÉRIE

Le CRB rejoint le MCA en finale

Le CR Belouizdad a arraché sa qualification pour la finale de la Coupe d'Algérie de football en s'imposant devant l'USM Alger, mercredi soir au stade Nelson Mandela de Baraki, après la fatidique séance des tirs au but (3-1), les deux équipes s'étant neutralisées (0-0), à l'issue du temps réglementaire et des prolongations.

Le Chabab affrontera en finale, le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis, le MC Alger, tombeur (2-1) du CS Constantine dans la première demi-finale disputée mardi soir au stade Miloud Hadefi d'Oran. Une finale inédite dont le vainqueur va établir un record dans le nombre de trophées remportés, les deux finalistes étant en égalité (8 coupes chacun, en compagnie de l'USMA et de l'ESS). Ce sera la 13e finale, la troisième de suite pour le CRB et la 10e pour le MCA qui rêve d'un doublé cette saison, étant donné qu'il a pris une sérieuse option pour le titre de champion d'Algérie.

**COLUMBO
SUBCONSCIENT**



20h25

TMC

Afin d'obtenir de l'avancement dans sa carrière, le docteur Bart Kepple n'hésite pas à recourir au chantage. Sa victime est Victor Norris. Mais lorsqu'il apprend que ce dernier est sur le point de tout révéler à la police, il décide de le tuer, et cherche ensuite à faire endosser le meurtre à l'épouse de la victime. Chargé de l'enquête, le lieutenant Columbo pressent d'emblée que Kepple est loin d'être honnête.

**CHRONIQUES CRIMINELLES
MÈRE ET FILS À LA VIE À LA MORT**



20h10

TFX

Joseph Lenaerts est un chauffeur-routier à première vue sans histoire. L'homme vit à Eupen, en Belgique. Pourtant, en janvier 2008, son cadavre, en état de décomposition, est retrouvé à son domicile. L'homme a été massacré à coup de hache. Les proches de Joseph accusent rapidement la compagne de ce dernier, une certaine Kathlyn. Les enquêteurs commencent leur investigation et vont aller de surprise en surprise avant de faire la lumière sur cette sombre affaire. Retour sur une enquête incroyable avec de nombreux témoignages.

**HERCULE POIROT
LA CUISINE MYSTÉRIEUSE DE CLAPHAM**



20h10

Breizh

Hercule Poirot et Hastings sont en vacances sur la côte anglaise. Ils font la connaissance de la ravissante miss Buckley, propriétaire d'une grande maison où elle a invité des amis. Depuis quelques jours, elle a échappé à de curieux incidents qui ressemblent fort à des tentatives de meurtre. Poirot, qui n'est pas insensible au charme de la jeune femme, décide de la faire protéger et d'enquêter sur son entourage.

**CASSANDRE
LE SECRET DE LA RUCHE**



20h10

3

En pleine montagne, des randonneurs tombent sur un cadavre près d'un élevage d'abeilles. Des particules de bois sont disséminées sur le corps, qui a le crâne fracturé. Il a été déplacé pour qu'on le retrouve pas de suite. L'homme est sans doute décédé entre 12 et 24 heures auparavant. L'enquête dévoile qu'il s'agit de Loïc Keller, 45 ans au chômage depuis 6 mois, licencié d'une ferme biologique pour avoir utilisé des pesticides à l'insu du patron. Les apiculteurs de la ferme d'à côté avaient demandé l'inspection, interloqués par la soudaine agressivité de leurs abeilles.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

**1874 : LA NAISSANCE
DE L'IMPRESSIONNISME**



19h55

arte

Édouard Manet, Camille Pissarro, Edgar Degas, Berthe Morisot, Paul Cézanne... dans le dernier quart du 19e siècle, une génération de jeunes peintres, rétifs aux codes de l'époque, tentent de se fédérer pour donner naissance à un nouveau mouvement. En 1874, une première exposition voit le jour, organisée en toute indépendance : c'est la naissance de l'impressionnisme, dénommé comme tel par un critique alors moqueur. Elle fait suite au scandaleux "Salon des Refusés", qui prenait le contre-pied, une décennie plus tôt, de l'Académisme en vogue.

**ECHAPPÉES BELLES
LES BOUCHES-DU-RHÔNE EN ACTION**



20h05

5

Pour préserver l'exceptionnelle diversité du territoire, les initiatives se multiplient dans les Bouches-du-Rhône. Elles émanent de particuliers - tel cet apnéiste qui ramasse les déchets dans la rade de Marseille, ou encore ces agriculteurs urbains en lisière de ville - ou des pouvoirs politiques, qui oeuvrent à entretenir les parcs naturels. Ismaël Khelifa arpente ces paysages en compagnie de Matthieu Witvoe, influenceur qui mobilise sa communauté autour de défis écologiques pour sensibiliser à la préservation de l'environnement. Au sommaire : Les rois de la récup' • Le pari de l'éducation • La renaissance de l'Étang de Berre • L'environnement...

**HAWAII 5-0
KE KANAKA I HA'ULE MAI KA LEWA MAI**



20h10

6ter

Grâce au plan échafaudé par McGarrett, les informations délivrées à l'agente Greer ont permis l'arrestation de trois membres des services secrets chinois. Mais les choses se compliquent quand un avion atterrit en urgence à Honolulu après une explosion à bord. Les agents ne tardent pas à retrouver la trace du poseur de bombe et de son otage, un espion à la solde des Chinois. Dans le même temps, Tani rend visite à son instructeur pour lui demander d'analyser discrètement une arme appartenant à Adam et qui pourrait le relier à un meurtre.

DOCTEUR THORNE



20h05

Chérie 25

Barsetshire, au XIX^e siècle. Sans dot, de naissance illégitime, la belle et vive Mary vit auprès de son oncle, le docteur Thomas Thorne. L'héritier désargenté Frank Gresham est amoureux de Mary. En coulisse, Lady Gresham, aidée de ses filles, manoeuvre pour lui trouver un meilleur parti et résoudre leurs problèmes financiers... Sir Roger Scatcherd mène campagne lors des élections. Mais sa santé est fragile à cause de sa forte consommation de boisson alcoolisée. Il est soigné par le Docteur Thorne et Mary. Petit à petit, il guérit et apprend le secret sur la naissance de Mary...

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com
La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EUURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	04:16
Dohr	12:45
Asr	16:30
Maghreb	19:32
Icha	21:04

BENDJAMA AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

LE GROUPE DES A3+ «PRÉOCCUPÉ» PAR LA SITUATION EN SYRIE

La Mission permanente de l'Algérie auprès de l'ONU, intervenant au nom du groupe des A3+ (Algérie, Guyana, Mozambique, Sierra Leone), a exprimé jeudi l'inquiétude de ce groupe quant à la situation qui prévaut en Syrie.

"La situation en Syrie demeure une préoccupation majeure pour les A3+", a indiqué le représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama. Dans la déclaration lue par le représentant de l'Algérie, le groupe a fait part de son "profond regret" quant à l'escalade de violence qu'a connue récemment la Syrie, évoquant notamment de "nombreux incidents rapportés durant les dernières semaines, particulièrement dans le Nord" de ce pays.

"Nous pensons que la situation pourrait se détériorer davantage sans un effort concerté des parties concernées et de la communauté internationale", soutient le groupe des A3+.

Il s'est dit également "préoccupé par les violations commises contre la souveraineté de la Syrie", condamnant ces agressions qui "sapent la paix et la sécurité régionales" et appelant au "respect total de la souveraineté de la Syrie et de son intégrité territoriale".

Les A3+ appellent, en outre, "toutes les parties" à faire preuve de retenue "afin d'éviter un embrasement régional", affirmant leur conviction que la solution à la crise syrienne "ne peut être que politique". Cette solution, ajoutent-ils, devrait nécessairement "garantir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie en accord avec la résolution 2254 (2015) du Conseil de sécurité et devrait être basée sur un processus politique inclusif sous direction syrienne".

L'ambassadeur Bendjama a, dans ce contexte, appelé à la reprise des travaux du Comité constitutionnel syrien, invitant les différentes parties à soutenir les efforts de



l'Envoyé spécial de l'ONU en Syrie afin de pouvoir entreprendre les actions susceptibles d'instaurer un climat de confiance. Par ailleurs, le groupe des A3+ a exhorté la communauté internationale et les "acteurs clés" à jouer un rôle constructif en Syrie et à aider son peuple à renouer avec la paix et stabilité.

Le diplomate algérien a donné, en outre, un aperçu chiffré sur la situation dramatique que vit le peuple syrien. "Au moment où nous engageons des négociations (à l'ONU) au sujet de la Déclaration sur les générations futures, il est important de garder à l'esprit que les décisions que nous prenons aujourd'hui auront un impact sur les futures générations en Syrie", a-t-il noté.

Selon M. Bendjama qui cite le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), "6,3 millions d'enfants syriens ont besoin aujourd'hui de protection, un million d'enfants supplé-

mentaires risquent d'abandonner l'école, plus d'un demi-million risquent de ne pas être vaccinés et un autre demi-million d'enfants ont besoin de soins vitaux en raison de la malnutrition aiguë."

Il a également estimé que la situation en Syrie risque d'empirer avec des centaines d'infrastructures sanitaires et des équipes médicales menacées d'être mises hors service en raison du manque de financement, "ce qui priverait 14,9 millions de personnes de soins médicaux et d'aides alimentaires".

"Une telle situation aura des répercussions sur plusieurs générations et mérite une profonde réflexion de la part de la communauté internationale", avertit le groupe, appelant à une action rapide afin d'éviter une catastrophe humanitaire.

"Avec 16,7 millions de personnes dans le besoin, dont la moitié sont des femmes, la Syrie ne pourra pas compter uniquement sur l'aide humanitaire, mais doit aussi

bénéficier d'appui de nature à promouvoir son économie", a proposé, sur un autre plan, le groupe des A3+.

Il affirme que la Syrie ne pourra pas compter indéfiniment sur l'aide humanitaire, mais a besoin d'un appui pour relancer son économie, invitant la communauté internationale à engager, en partenariat avec l'ONU et les Syriens, des actions visant à assurer la reprise rapide de l'économie du pays.

"Il n'y a pas de paix solide sans développement et il n'y a pas de perspective pour le développement sans la paix", a fait valoir M. Bendjama. Il a, enfin, appelé au nom du groupe des A3+, les Syriens à dépasser leurs différences et à s'engager dans un processus politique constructif mené par la Syrie, avec l'appui de la communauté internationale.

Un processus qui aura pour objectif de "garantir l'unité de la Syrie, sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale", a-t-il soutenu.

ALGÉRIE FERRIES

Modification des horaires de traversée entre Oran et Alicante

Avec les beaux jours qui pointent leur nez, les Algériens vivant en Algérie ou expatriés commencent déjà à organiser leurs vacances d'été. Pour certains, ce printemps est déjà une occasion de faire un tour de l'autre côté de la Méditerranée. La compagnie nationale de transport maritime, Algérie Ferries, a annoncé une modification importante dans son programme de traversées reliant les ports d'Oran et d'Alicante. Selon les informations communiquées par Algérie Ferries, la traversée programmée entre Oran et Alicante pour le 26 avril à 20h00 a été décalée au 28 avril. De même, la traversée prévue initialement d'Alicante vers Oran le 27 avril a été reportée au 29 avril à 19h00. Cette modification peut impacter les passagers ayant déjà planifié leur voyage. Algérie Ferries présente ses excuses pour les désagréments que cela pourrait occasionner et encourage ses clients à se tenir informés des mises à jour des horaires de traversée.

Comment faire une réclamation ?

Dans le but d'offrir un service après vente et un bon suivi des clients, Algérie ferrie a mis en place un moyen qui permet de faire une réclamation. En effet, la compagnie nationale de transport maritime a rappelé à ses clients l'importance de l'adresse e-mail officielle pour toute correspondance. L'adresse unique mise à leur disposition est la suivante : afsreclamation@algerieferrys.dz. Dans le cas où des passagers rencontreraient des difficultés pour obtenir leur billet, Algérie Ferries les encourage vivement à contacter le service clientèle via cette adresse e-mail. L'entreprise s'engage à répondre rapidement et à fournir toute l'assistance nécessaire pour faciliter leur voyage.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

44 MORTS ET 197 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Les services de la Gendarmerie nationale ont enregistré, sur leur territoire de compétence, 44 morts et 197 blessés dans 135 accidents corporels de la circulation au cours de la dernière semaine.

«Le responsable de la communication au Centre d'information et de coordination routière de la Gendarmerie nationale, le sergent-chef Abdelhamid Amrani», a précisé hier à l'APS que le facteur humain demeure la «principale cause» de ces accidents.

«117 accidents ont été provoqués par des conducteurs pour différentes raisons dont le non respect de la distance de sécurité (18 accidents), le non-ralentissement dans les virages (13), et l'imprudence (13), tandis que les piétons sont à l'origine de 15 autres accidents», a ajouté la même source.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 12 accidents, suivie de Bouira (11), puis des wilayas d'Oran et Tébessa (6). «L'accident le plus mortel s'est produit dans la wilaya de Tamanrasset, qui a fait 8 morts et 15 blessés, tandis qu'un autre accident corporel de la circulation est survenu dans la wilaya de Constantine, faisant 15 blessés à différents degrés», a-t-il indiqué. Selon le même responsable, le bilan fait ressortir "une baisse" du nombre d'accidents (-51), de morts (-18) et de blessés (-126) par rapport à la semaine précédente.

Dans ce cadre, le sergent-chef Amrani a appelé les usagers de la voie publique "au respect du code de la route, à éviter les excès de vitesse ainsi que les manœuvres et les dépassements dangereux", rappelant la page officielle "TARIKI" pour consul-

ter l'info-traffic et le numéro vert 1055 pour tout signalement.

Deux morts et seize blessés à Mostaganem

Deux personnes sont mortes et 16 autres ont été blessées dans un accident impliquant un bus transportant des voyageurs dans la wilaya de Mostaganem.

La Protection Civile a révélé que «ses services sont intervenus ce vendredi à 09h40, suite au dérapage et renversement d'un bus transportant des passagers au niveau de la route nationale n°60 dans la commune d'Ain El Khair, daïra d'Ain Taddes». L'accident a fait deux morts et 16 blessés (12 blessés + 4 en état de choc), qui ont été soignés et transportés à l'hôpital local, tandis que les deux victimes décédées ont été transférées à la morgue.